

Décrets, arrêtés, circulaires

MESURES NOMINATIVES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

Arrêté du 9 avril 2024 portant nomination de l'expert de haut niveau, secrétaire général de la Conférence des parties (COP) de la région Martinique (administration territoriale : région Martinique)

NOR : IOMA2409555A

Par arrêté du Premier ministre et du ministre de l'intérieur et des outre-mer en date du 9 avril 2024, M. André PIERRE-LOUIS, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement hors classe, est nommé expert de haut niveau (groupe III), secrétaire général de la Conférence des parties (COP) auprès du préfet de la région Martinique, à compter du 15 avril 2024, pour une durée de trois ans, avec une période probatoire de six mois.